

L'Europe vote une loi pour réguler l'Intelligence Artificielle



© 2023 Les Echos Publishing

L'AIAct s'est donné pour objectif de créer une législation garantissant que l'écosystème de l'IA en Europe se développe selon une approche centrée sur l'humain, respectant les droits fondamentaux et les valeurs humaines. Et si le consensus paraissait difficile à obtenir entre ceux qui voulaient freiner le développement fulgurant de cette technologie et ceux qui ne voulaient pas entraver l'innovation, un accord a finalement été trouvé entre députés, qui prévoit un certain nombre de garde-fous et de règles. L'Europe devient ainsi le premier espace au monde où le développement de l'IA sera encadré.

Un soutien à l'innovation et aux PME

Parmi les mesures contenues dans l'AIAct, il est notamment prévu d'interdire l'utilisation de la surveillance en temps réel et des technologies biométriques, y compris la reconnaissance émotionnelle, sauf en cas de menace d'attaque terroriste inattendue, de recherche de victimes ou dans le cadre de poursuites judiciaires pour des crimes graves. Autre disposition, chaque système d'intelligence artificielle sera évalué selon une échelle de risques qu'il représente. Et même

si une IA est classée comme présentant peu de risques, elle sera soumise à plusieurs obligations comme celle de publier les données utilisées pour son apprentissage.

Enfin, l'accord prévoit des mesures de soutien à l'innovation et aux PME pour que l'Europe puisse développer ses propres modèles d'IA.

© 2023 Les Echos Publishing